



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

crimes contre l'humanité

Question écrite n° 92486

### Texte de la question

M. Frédéric Reiss souhaite interpeller le M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, au sujet d'une récente manifestation d'extrémistes turcs à Lyon. Il semblerait que le 18 mars dernier, une manifestation rassemblant près de 3 000 extrémistes turcs se réclamant du mouvement des Loups Gris ait eu lieu à Lyon avec l'autorisation du préfet du Rhône. Apparemment certaines bannières affichaient « Il n'y a jamais eu de génocide ! » et s'opposaient à la mise en place d'un mémorial du génocide arménien de 1915. Dans la mesure où notre pays a reconnu ce génocide le 18 janvier 2001, il souhaite connaître sa position sur cette question et espère que toutes les mesures nécessaires seront prises afin d'éviter que notre pays ne puisse servir de tribune d'expression aux divers mouvements d'extrême droite turcs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Reiss](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92486

**Rubrique :** Droit pénal

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 avril 2006, page 4110